



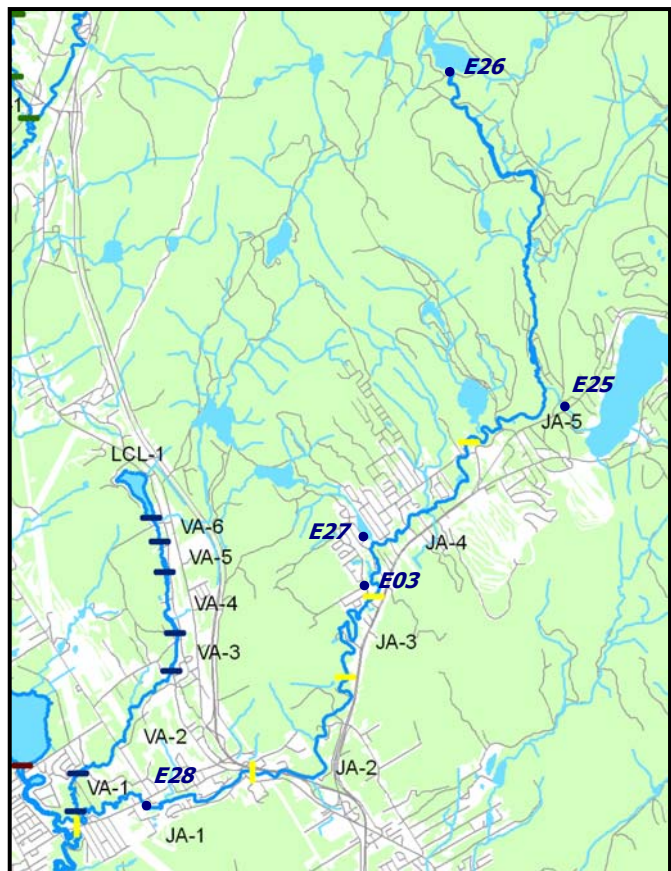
Rivière Jaune

La rivière Jaune est située sur le territoire de la ville de Québec et de la municipalité de Lac-Beauport. Elle se jette dans la rivière Saint-Charles en amont de la prise d'eau. Sur son parcours, les terrains naturels et résidentiels s'alternent.

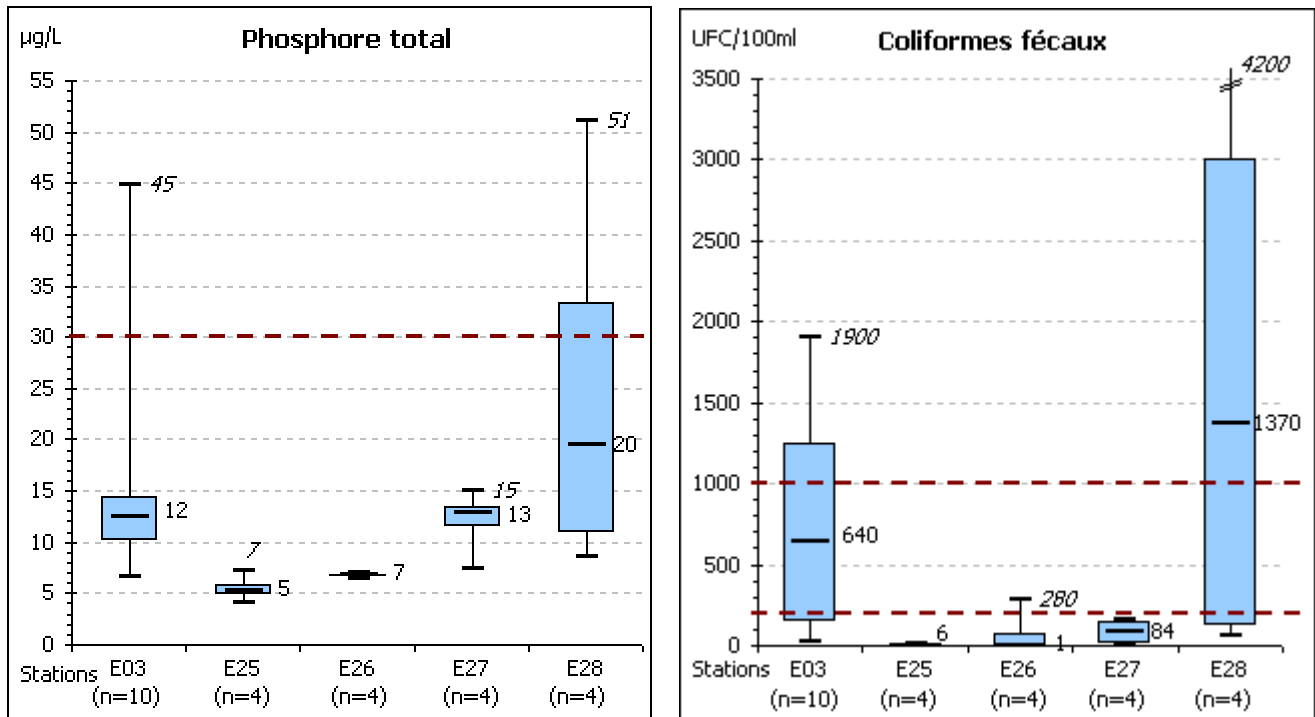
Sur l'ensemble des rives du côté gauche de la rivière, on constate l'artificialisation des terres par l'action humaine. En effet, on remarque une dénaturalisation totale (sol principalement occupé par de la végétation ornementale et des matériaux inertes) autant dans la bande de 0-5 m (dénaturalisation totale > 26 %) que dans celle de 5-15 m (dénaturalisation totale > 33 %). Certains secteurs de la rive droite sont particulièrement touchés par l'artificialisation. Les secteurs JA-1 et JA-4 bordent des terrains où l'occupation humaine est très visible (dénaturalisation totale > 23 % (0-5 m) et > 43 % (5-15 m)).

Les rives de la rivière Jaune sont aux prises avec un problème d'érosion. On remarque essentiellement du recul à la base et l'affaissement de terrain dans la rivière.

Au cours de la campagne de 2007, trois sites d'échantillonnage ont été localisés sur la rivière Jaune (E03 Boul. Léo-T.-Julien, E26 décharge du lac Morin et E28 Boul. Jacques-Bédard) et sur deux de ses tributaires (E25 décharge du lac Beauport et E27 décharge du lac Josée). Aux stations en aval (E03 et E28), certains échantillons ont révélé des concentrations de phosphore total supérieures au critère de 30 µg/L établi par le MDDEP qui vise à limiter la croissance d'algues et de plantes aquatiques dans les ruisseaux et les rivières. Aussi, la qualité bactériologique à ces stations est préoccupante. En effet, plus de 50% des échantillons d'eau des stations E03 et E28 présentaient des concentrations en coliformes fécaux supérieures au critère de 200 UFC/100 ml établi pour le contact primaire (i.e. baignade). De plus, au cours de l'été 2007, les valeurs maximales obtenues



aux stations E03 et E28 sont respectivement de 1900 UFC/100 ml et 4200 UFC/100 ml. Un tel niveau de pollution présente des risques pour la pratique d'activités comme le canotage et la pêche sportive dans ce secteur, puisqu'il dépasse le critère de 1000 UFC/100 ml établi par le MDDEP pour le contact secondaire.



Suite aux résultats de l'étude, certaines recommandations peuvent être élaborées afin d'améliorer la qualité du milieu. La rivière Jaune présente d'importants problèmes d'érosion. La renaturalisation des rives à l'aide d'arbustes et d'arbres permettrait de stabiliser les berges. De plus, il serait souhaitable d'élaborer un plan de lutte contre le transport des sédiments qui favoriserait l'intégration de fossés filtrants et de bassins de rétention au réseau urbain ainsi que la diminution de l'imperméabilisation du sol dans le but de réduire les apports en sédiments vers les cours d'eau. Il serait important de continuer les travaux d'échantillonnage et de suivi sur le terrain afin d'identifier les sources de phosphore et l'origine de la pollution bactériologique afin de régler les problèmes à la source.



Des pneus dans la rive de la rivière Jaune (APEL 2007)